



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

ONACVG

**INSTALLATION  
DU COMITE DEPARTEMENTAL DU CENTENAIRE  
DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE  
28 février 2013**

-----

Le 28 février 2013 à 15 heures, Monsieur Pascal MAILHOS, préfet de la région de Bourgogne, Préfet de la Côte-d'Or, a procédé à l'installation officielle du comité départemental du centenaire de la Guerre 1914-1918 en Préfecture, salle Carnot.

Il débute la séance en saluant tous les participants à cette réunion, élus, représentants des associations d'anciens combattants et des administrations parmi lesquelles le service départemental de l'Office national des anciens combattants, qui sera chargé de suivre le projet cette année et tout au long des années à venir.

Il indique que le cycle du centenaire de la Première Guerre Mondiale va débiter l'année prochaine et que de nombreuses commémorations émailleront le calendrier jusqu'en 2018.

Des structures ont été spécialement créées pour piloter ces grands événements.

**- Les structures.**

Au niveau national, la Mission du centenaire de la Première Guerre Mondiale constituée sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) :

Son conseil d'administration est composé de différents partenaires (7 ministères, 6 établissements publics, 2 associations nationales et 1 mutuelle) dont le droit de vote est proportionnel à leurs apports financiers.

Ministère de la défense et des anciens combattants : 34,6 %  
Ministère de la culture : 24,3 %  
Ministère de l'éducation : 4,4 %  
Ministère des affaires étrangères : 4,5 %  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : 5,6 %  
Ministère du tourisme : 1,5 %  
Ministère de l'intérieur : 1,5 %  
Institut Français : 1,5 %  
Office national des anciens combattants et victimes de guerre: 2,2%  
Musée de l'Armée : 3,5 %  
Etablissement de communication et de production audio-visuelle  
du ministère de la Défense (ECPAD) : 1,3%  
Bibliothèque Nationale de France (BNF) : 5 %  
Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP) 5%

Association des Maires de France : 2,1%

Souvenir Français : 0,6%

Caisse Autonome de Retraite des Anciens Combattants : CARAC : 2,4%

Le rôle de cette Mission est :

- d'organiser les temps forts du programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre Mondiale décidés par le Gouvernement.

- de coordonner et accompagner l'ensemble des initiatives publiques et privées mises en œuvre en France, ou par la France à l'Étranger, dans le cadre du centenaire, en proposant notamment un « label centenaire » et un programme officiel des principales manifestations organisées autour du centenaire.

- d'informer le grand public sur les préparatifs du centenaire et mettre en œuvre une politique de communication autour des principales manifestations organisées dans le cadre du Centenaire et assurer la diffusion des connaissances sur la Grande Guerre, notamment grâce à un portail de ressources numériques de référence.

Dans chaque département est prévue la création d'un comité de pilotage intitulé Comité départemental du centenaire (CDC), structure informelle composée des principaux acteurs locaux intéressés. Son rôle principal est de relayer auprès des partenaires locaux l'information nationale mise à disposition par la Mission., lui faire remonter les informations relatives aux initiatives locales. Il permet d'identifier les projets dont l'envergure justifie la labellisation du centenaire. Il peut également susciter des initiatives de mémoire locale. Il doit par ailleurs assurer la bonne coordination des actions proposées par les collectivités territoriales et associations et veiller à leur cohérence. Il a aussi un rôle d'information du public et, à cet effet, établit un compte-rendu de ses séances qui est mis en ligne sur la page dédiée du site de la préfecture du ressort territorial du comité.

Ce comité est réuni et présidé par le Préfet et animé par le correspondant territorial de la Mission désigné par le Préfet. Monsieur le Préfet confie cette mission à Monsieur Sébastien HUMBERT, sous-préfet, directeur de cabinet.

Monsieur le Préfet a été, en son temps, correspondant de la Mission du Bicentenaire de la Révolution Française et les missions qui lui était alors confiées étaient sensiblement les mêmes notamment l'identification des projets significatifs et les dossiers de labellisation.

#### **- La labellisation.**

Si le comité de Côte-d'Or se réunit un peu tardivement, ce n'est pas forcément problématique puisque des projets sont déjà élaborés ou en cours de l'être. Le Préfet précise que tous les projets ne pourront pas obtenir le label du centenaire.

En effet, chaque CDC peut proposer à la mission à trois projets départementaux, devant répondre aux critères suivants :

- Créativité artistique et culturelle
- Rayonnement international
- Action pédagogique envers les jeunes générations
- Développement économiques des territoires.

L'obtention du label a trois corollaires :

- inscription du projet au programme national, ce qui lui conférera une visibilité nationale et internationale (mise en ligne sur le portail internet de la Mission, impression et distribution sur le territoire national).

- c'est un gage de qualité pour le porteur du projet qui garantit à celui-ci d'avoir été reconnu comme innovant, structurant et original parmi d'autres propositions.

- il confère une éligibilité à un financement : le label garantit au porteur de projet un appui de la Mission du Centenaire pour obtenir des financements auprès de financeurs publics et/ou privés. C'est un préambule nécessaire et obligatoire pour obtenir, le cas échéant, un financement mais il ne donne pas droit immédiatement à celui-ci.

Les dossiers devant être adressés à la Mission du Centenaire pour le 1<sup>er</sup> juin 2013, il est impératif que les projets parviennent au service départemental de l'ONAC pour le 20 avril et que le comité départemental se réunisse le 30 avril, au plus tard, pour étudier les projets qui sollicitent la labellisation.

Monsieur le Directeur de Cabinet souligne que la Mission se présente comme un prestataire de service qui apporterait un soutien notamment sur l'aspect international. Il indique que le site de la Préfecture comportera désormais une page rubrique Centenaire avec alerte sur la page d'accueil pour toute nouvelle information qui viendrait à y être déposée. Un nouveau courrier sera adressé aux maires pour les informer.

#### **- Les projets.**

Monsieur le Préfet liste les événements qui relient le département de la Côte-d'Or à la Première Guerre Mondiale.

\* Il rappelle qu'en 1914, l'Etat-major du Général Joffre était installé à Châtillon-Sur-Seine, d'où le Général a lancé l'ordre du jour de la première bataille de la Marne le 5 septembre 1914.

En mémoire de cet événement, se trouvent dans cette ville : une stèle située sur le premier rond-point en venant de Dijon, deux plaques sur le mur de l'ancien couvent des cordeliers siège de l'Etat-Major et deux plaques sur le mur du château Marmont résidence du Général.

\* La Base Aérienne de Dijon-Longvic qui a accueilli en 1914 le premier Groupe d'Aviation.

\* En casernement à Dijon, un régiment cher au cœur des dijonnais, le 27<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie qui participera à la guerre 1914-1918, notamment à la bataille de Verdun.

\* Le 13 mai 1916 : le capitaine GUYNEMER a reçu le premier drapeau de l'Aviation Militaire sur la base aérienne.

\* Avec l'entrée en guerre des américains en 1917, deux villes de Côte-d'Or ont accueilli un camp américain.

- Is-Sur-Tille : un camp américain a été ouvert de septembre 1917 au 23 mai 1919 permettant d'acheminer hommes et matériels vers le front. Une stèle rappelle l'histoire de ce gigantesque camp dont il ne reste pratiquement plus aucune trace.

- Beaune : a abrité un camp américain destiné à devenir un hôpital militaire qui a peu fonctionné car il a été ouvert en avril 1918.

Un tour de table est proposé pour présenter les initiatives locales déjà envisagées.

Monsieur BAUJARD, représentant le maire d'Is-Sur-Tille, demande si les projets de commémoration doivent être présentés dès à présent car sa commune ne sera concernée qu'en 2017. Il semble que la procédure de labellisation soit amenée à être reconduite les années à venir.

Monsieur Philippe ROUX, représentant le député-maire de Beaune, indique que sur demande de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis, la ville de Beaune travaille sur un projet de musée qui sera installé sur le site de l'ancien camp américain. Il devrait être inauguré en 2014 et accueillir toute une série d'expositions.

La ville va développer parallèlement de nombreuses initiatives et notamment un concours de bande-dessinée que les élèves devront réaliser à partir des noms des morts pour la France inscrits sur le Monument aux Morts de BEAUNE et des villes alentours. Il souhaite aussi étendre les parrainages de concessions de la guerre 1914-1918 par les élèves de CM1/CM2 sur toute la période 2014-2018. Ces initiatives permettront aux jeunes de découvrir l'histoire de leurs ancêtres.

Monsieur CANAT trouve l'initiative excellente mais compte-tenu des mouvements de populations, il n'est pas sûr que les scolaires de Beaune soient originaires de cette ville et y aient des attaches familiales.

Monsieur BETHENOD, maire d'Arceaux et président de l'association des maires ruraux, prend la parole pour dire que les communes rurales n'auront certainement pas de projets d'une telle envergure qui puissent être labellisés. Mais il est excellent pour les communes rurales que le lien avec la terre soit rappelé. Il faudrait réfléchir à un projet global ancré dans le présent. Les communes rurales disposent d'un atout indéniable car nombre d'entre elles sont jumelées avec des villes allemandes. Ce serait l'occasion d'actions de mémoire partagée. Il évoque également la possibilité de faire appel aux écoles de musique. Un spectacle racontant l'Histoire avec en parallèle des morceaux de musique, pourrait être accueilli par plusieurs communes.

Monsieur Nicolas RUPPLI, représentant la direction régionale des affaires culturelles, évoque le site « Mémoire des Hommes » qui contient une foule de renseignements précieux pour tous ceux qui effectuent des recherches sur les morts pour la France de la Grande Guerre.

Interrogé par Monsieur le Préfet sur les projets des Archives Départementales, Monsieur Gérard MOYSE, directeur, évoque le travail du cercle généalogique de la Côte-d'Or qui effectue un recensement par canton des morts figurant sur les Monuments aux Morts. Lorsque le travail de recherche sera effectué et les noms saisis sur la base de données, en 2014 selon toutes probabilités, les membres du cercle précité publieront un fascicule par canton.

Madame MANIERE, représentant les services de l'Education Nationale de la Côte-d'Or, informe que Madame la directrice des services de l'Education Nationale a désigné deux personnes référentes pour siéger au Comité Départemental du Centenaire.

Monsieur ROUX reprend la parole pour indiquer que c'est le moment propice pour inciter les jeunes à fouiller les greniers familiaux et y rechercher des lettres de poilus. Les élèves de l'école primaire des Blanches Fleurs de BEAUNE l'ont fait avec profit et passion.

**- Supports.**

A la demande du Préfet, Monsieur Emmanuel CHEVET, coordonnateur à la mémoire et la communication de l'ONAC présente le site de la Mission du Centenaire accessible par le lien suivant [www.centenaire.org](http://www.centenaire.org)

Madame TARDIVON présente le concours réservé aux élèves de primaire intitulé « Les Petits Artistes de la Mémoire ». Ce concours propose aux élèves de CM1/CM2 de réaliser un carnet de poilu illustré à la manière du carnet de RENEFER. Ce peintre et illustrateur a combattu pendant la guerre 1914-1918 et raconté sa vie dans les tranchées à sa fille surnommée Belle Petite Monde, par le biais de lettres illustrées de dessins rassemblées ensuite dans un carnet. Un lien [www.onac-vg.fr/fr/missions/concours-scolaires-memoire-combattante](http://www.onac-vg.fr/fr/missions/concours-scolaires-memoire-combattante) permet d'obtenir toutes précisions à ce sujet.

Madame MANIERE indique que la direction des services de l'Education Nationale apporte son soutien au concours.

Monsieur le Directeur de cabinet tient à préciser que cette réunion avait également pour objet d'identifier les personnes ressources. Il tient donc pour acquis que les personnes présentes à cette réunion seront celles qui viendront aux futures réunions du comité.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, Monsieur le Préfet remercie les participants et clôt la séance à seize heures en leur donnant rendez-vous fin avril.

Pascal MAILHOS

Membres du C.D.C. – Réunion du 28 février 2013 :

- Monsieur Pascal MAILHOS, Préfet de la région de Bourgogne, Préfet de la Côte-d'Or, président du Comité,
- Monsieur Sébastien HUMBERT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,
- Monsieur le Président du Conseil Général : excusé,
- Monsieur le Président de l'association des maires de Côte-d'Or : excusé,
- Monsieur le Président de l'association des maires ruraux de Côte-d'Or : représenté par Monsieur Bruno BETHENOD, maire d'Arceau, président de l'association,
- Monsieur le Maire de BEAUNE représenté par M. Philippe ROUX délégué à la vie des quartiers, conseiller communautaire, chargé du protocole et aux anciens combattants, correspondant Défense,
- Monsieur le Maire de DIJON : représenté par Madame Audrey BRULE, directrice adjointe au cabinet du Maire,
- Madame le Maire de MONTBARD : excusée,
- Monsieur le Maire de CHATILLON-SUR-SEINE : excusé,
- Monsieur le Maire d'IS-SUR-TILLE : représenté par monsieur Christian BAUJARD, adjoint chargé de la communication
- Monsieur le Consul américain de Lyon : excusé,
- Monsieur le Consul honoraire d'Allemagne : excusé,
- Monsieur le Délégué Militaire Départemental : représenté par l'adjudant FIORASO Jean-Pierre
- Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles (DRAC) : représenté par monsieur RUPPLI Nicolas, conseiller pour le livre et la lecture,
- Monsieur Gérard MOYSE Directeur des archives départementales,
- Madame Elisabeth AUBOIS, correspondante académique Défense Nationale, référente académique «Mémoire et citoyenneté » : excusée,
- Madame la Directrice des services académiques : représentée par madame Mireille MANIERE, chef du pôle des ressources et du soutien aux services de la Côte-d'Or,
- Madame Brigitte TARDIVON, Directrice du service départemental de l'O.N.A.C.,
- Mademoiselle Vanessa JACOB et Monsieur Emmanuel CHEVET, Coordonnateurs à la Mémoire et à la Communication de l'O.N.A.C.,
- Mademoiselle Cécile HERMIER, chef du service régional et départemental de la communication interministérielle de la Préfecture,
- Monsieur le Colonel Jean-Marie MARCINIAK, Délégué Général de Côte-d'Or du Souvenir Français,
- Monsieur Jean-Louis NAGEOTTE, Président de l'Union Départementale des associations de combattants et victimes de guerre,
- Monsieur Fernand KERN, Président de l'Union Fédérale des anciens combattants et victimes de guerre,
- Monsieur Jean-Pierre DECOMBARD, Président de l'Union Nationale des Combattants de Côte-d'Or : représenté par monsieur Louis AYMES,
- Monsieur Bernard PORRINI, Président de l'Association Républicaine des anciens combattants : excusé,
- Monsieur Fernand CANAT, premier vice-président du Conseil Départemental de l'O.N.A.C., président de la Fédération des Plus Grands Invalides de Guerre.